



Mon médecin généraliste les week-ends et les jours fériés

À partir du 4 février prochain, quand vous ferez appel à un médecin le week-end, vous devrez modifier vos habitudes. Fini pour vous de rechercher le téléphone et l'adresse du médecin de garde dans votre commune. Il vous suffira de retenir le N° de téléphone attribué à la garde de médecine générale et la localisation du Poste de Garde le plus proche de votre domicile.

Pourquoi cette révolution ?

Les médecins généralistes se font de plus en plus rares dans nos régions. Dans 10 ans, plus d'un TIERS des médecins généralistes actuels auront cessé leurs activités. D'autre part, les jeunes médecins hésitent à s'engager dans la médecine générale, surtout en milieu rural.

A cela s'ajoute le vieillissement démographique, qui accroîtra les besoins médicaux de la population.

Il est donc urgent d'attirer les jeunes médecins dans nos contrées. Or la récurrence de la garde (un week-end sur trois dans certaines régions) en rebute plus d'un. Les zones urbaines avec une plus grande densité médicale et une diminution de la charge des gardes présentent un attrait nettement plus important.

Il est donc nécessaire de réagir pour :

- d'une part, continuer à proposer à tous les patients l'accès à un médecin généraliste de garde ;
- d'autre part, permettre aux généralistes de nos régions d'exercer leurs permanences de garde dans de meilleures conditions.

Une étude réalisée par le Pr T Brijs, spécialiste de l'économie des transports de l'Université de Hasselt, confirme le désastre démographique médical actuel mais aussi dans un futur proche.

La solution retenue par le Pr Brijs est de réunir le nombre nécessaire de médecins pour se partager les gardes de façon raisonnable et ce dans des lieux fixes, facilement accessibles et identifiables par la population. Il propose donc de créer des Postes de Garde, en fusionnant les territoires de plusieurs anciens secteurs de garde, tout en préservant au maximum le temps de déplacement du patient.

Dans la province de Luxembourg et l'arrondissement de Dinant, 7 Postes Médicaux de Garde de médecine générale ont été créés.

Le temps de déplacement moyen du patient vers le Poste de Garde le plus proche est de 14 minutes.



Mode de fonctionnement d'un Poste Médical de Garde

Quand ?

- Du vendredi 20h00 au lundi 8h00
- Les jours fériés légaux (la veille dès 20h00 au lendemain 8h00)

Comment s'y prendre ?



La première étape est de prendre contact avec le N° **1733**. Dans certains cas (appel GSM, numéro privé,) votre code postal vous sera demandé. Quelques questions vous seront posées pour évaluer le degré d'urgence de l'intervention. Un rendez-vous vous sera ensuite donné au poste de garde dont votre localité dépend.

L'objectif d'un poste garde est de garantir à chacun les soins qui ne peuvent être postposés jusqu'à la reprise des activités de son médecin traitant.

Combien ça coûte ?



Le poste de garde pratique le système du tiers payant, c'est-à-dire, que vous ne payez que la part qui reste à charge du patient après intervention de la mutuelle. Pour ce faire, il est indispensable de vous munir de votre carte SIS et d'une vignette de mutuelle.

Les postes de garde sont équipés de terminaux bancaires pour les paiements électroniques (les cartes de crédit ne sont pas acceptées).

Qui ?



Par qui allez-vous être soigné ? L'ensemble des médecins généralistes de la province de Luxembourg et de l'arrondissement de Dinant participe à la garde de week-end dans les différents Postes de Garde. Il s'agira donc d'un médecin généraliste de la région. Pour un meilleur suivi, le médecin qui vous aura consulté informera votre médecin traitant du diagnostic et du traitement prescrit.

Où ?

Il y a un Poste de Garde à moins de trente minutes de route de chez vous. Pour la commune de



Le Poste Médical de Garde se situe

Les différents bâtiments sont faciles à repérer par un fléchage spécifique.

Si vous ne pouvez vous rendre par vos propres moyens au Poste de Garde, **un service de navette peut vous être proposé**. Une intervention de 5 € vous sera demandée dans ce cas. Cette possibilité vous sera présentée lors de votre contact avec le service 1733.

Et si votre état de santé ne vous permet de vous déplacer, le médecin pourra se rendre à votre domicile pour vous examiner.

Et en semaine ?



Les Postes Médicaux de Garde n'assurent que les gardes des week-ends/jours fériés. Le système reste donc inchangé pour les nuits en semaine. Vous pouvez retrouver le médecin de garde de votre région sur le site : **www.cercles.be**

Conclusion :

Comme vous l'avez compris, cette réforme de la garde de médecine générale est indispensable pour garantir des soins de santé à tous dans nos régions dans les années à venir. D'autre part, ces nouveaux services vous faciliteront la vie. Il ne sera plus nécessaire de chercher les coordonnées du médecin de garde, seul le numéro unique 1733 est à retenir. Plus besoin, non plus, de chercher l'adresse du médecin de garde, vous connaîtrez ce lieu bien défini où l'ensemble des médecins centralise cette garde. De plus, le poste de garde travaillant sur système de rendez-vous votre passage sera de courte durée. Le système de ticket modérateur et le paiement par terminal bancaire sont aussi là pour vous faciliter la vie. Il ne sera plus nécessaire de passer par la banque « parce qu'on n'avait pas prévu de tomber malade ce week-end-là ». Et pour finir, le système de navette permettra de garantir l'accessibilité à tous.